



## REVUE DE PRESSE DU 17/04/2017

1- Une convention de formation a été signée dimanche à Alger entre le ministère des Finances et l'Institut d'Economie Douanière et Fiscale (IEDF), en présence du ministre délégué auprès du Ministre des Finances chargé de l'Economie Numérique et de la Modernisation des Systèmes Financiers, M. Mouatassam Boudiaf. La convention porte sur un large programme de formation destiné au management des projets de modernisation des systèmes financiers.

**APS.**

2- Le nouveau code des douanes prévoit de nouveaux mécanismes à même de renforcer diverses missions assumées par l'administration douanière, a indiqué, dimanche à Ouargla, le directeur de la législation, la réglementation et les échanges commerciaux à la Direction générale des Douanes algériennes. Intervenant lors d'un séminaire régional, tenu au siège de la direction régionale des Douanes algériennes, sur "la généralisation et la vulgarisation des nouvelles dispositions prévues par le nouveau code des douanes", Larbi Sayed a indiqué que ce nouveau code prévoit plusieurs mécanismes à même de consolider les missions économiques, sécuritaires et fiscales faisant partie des missions dévolues à l'administration des douanes.

**APS.**

3- Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé dimanche à la mobilisation des volontés en vue "d'une sortie de la dépendance excessive aux hydrocarbures, quand bien même ces dernières sont une bénédiction pour notre pays". Dans un message à l'occasion de la Journée du savoir (Yaoum El Ilm), célébrée le 16 avril, lu en son nom par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi lors d'une cérémonie organisée à l'Opéra d'Alger, le Président Bouteflika a estimé que "nous gagnerons à mettre à profit la vision réformatrice de notre auguste Cheikh Abdelhamid Ben Badis qui a permis à nos aînés de libérer l'Algérie, pour mobiliser les volontés en vue d'une sortie de la dépendance excessive aux hydrocarbures, quand bien même ces dernières sont une bénédiction pour notre pays".

**APS.**



4- Le ministère du Commerce a lancé un numéro vert "1020" pour permettre aux citoyens de signaler les dépassements commis par les commerçants en ce qui concerne les produits de large consommation et les pratiques portant atteinte à la santé du consommateur, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Lancé dans le cadre du contrôle des pratiques commerciales, la lutte contre la spéculation, le contrôle de la conformité des marchandises et la répression des fraudes, ce numéro vert central sera généralisé prochainement à l'ensemble des wilayas du pays.

**APS.**

5- Les travaux exigeant "méticulosité et perfectionnement" au niveau de la Grande mosquée d'Alger sont amorcés avec la pose de l'isolation, les travaux de plâtrerie et de revêtement des sols et des murs en marbre et carrelage et l'installation d'équipements électriques, a affirmé dimanche le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelmadjid Tebboune, précisant que la mosquée commençait à prendre forme, la réception de la salle de prière, de l'esplanade et du minaret étant prévue pour fin 2017.

**APS.**

6- L'Université Abou El Kacem Saad Allah d'Alger 2 a annoncé dimanche l'organisation d'un séminaire international du 20 au 22 mai avec la participation d'experts internationaux de Suède, d'Allemagne, de Danemark, de Turquie et de Jordanie ainsi que des professeurs algériens et représentants d'institutions sécuritaires. Le séminaire international dont les travaux se dérouleront à la salle des conférences de la faculté des sciences sociales proposera une vision complémentaire de la stratégie préventive basée sur la construction des bons comportements et inculque la culture routière moderne, que ce soit pour le conducteur ou le piéton en application des valeurs de modernité et d'éthique.

**APS.**



## **A lire : Convention de formation entre le ministère des Finances et l'Institut d'Economie Douanière et Fiscale**

ALGER - Une convention de formation a été signée dimanche à Alger entre le ministère des Finances et l'Institut d'Economie Douanière et Fiscale (IEDF), en présence du ministre délégué auprès du Ministre des Finances chargé de l'Economie Numérique et de la Modernisation des Systèmes Financiers, M. Mouatassam Boudiaf. La convention porte sur un large programme de formation destiné au management des projets de modernisation des systèmes financiers.

En effet, le ministère des Finances s'est engagé résolument dans la voie de la modernisation non seulement de son administration dans toutes ses composantes, mais aussi du secteur bancaire, celui des assurances et du marché financier, a expliqué M. Boudiaf lors de la cérémonie de signature. La modernisation a touché toutes les activités du secteur des finances, qui est "une démarche d'ensemble, qui se veut cohérente et intégrée, créant ainsi les synergies nécessaires pour porter l'économie algérienne vers le développement et la croissance durable", a-t-il poursuivi. Selon lui, cette modernisation s'appuie nécessairement sur la dimension technologique "qui va propulser cette démarche dans le monde de l'économie numérique".

Ce facteur technologique, a-t-il affirmé, est adossé à la mise en place de "systèmes d'information fiables, performants et suffisamment intégrés pour produire de l'information pour les besoins de gestion des activités, d'une part, et les besoins d'études, de prévision et de prospective, d'autre part". Avec cette modernisation qui repose aussi, et surtout, sur la qualité du capital humain pour la faire avancer, une multitude d'actions sont développées pour l'accompagner, a expliqué le ministre.

Aujourd'hui, il est ainsi mis au bénéfice de l'administration des Finances et du secteur financier, une offre globale de formation, portée par un établissement du secteur qui est l'IEDF, a-t-il précisé.

A ce propos, il a fait savoir qu'un "riche programme" de formation était orienté vers une priorité absolue dans la conduite de cette démarche, qui est le management des projets de modernisation des systèmes financiers. Le secteur des finances "doit disposer de suffisamment de ressources dans ce domaine, pour que les différents projets développés puissent connaître un management de qualité alliant professionnalisme, efficacité et efficience", a avancé M. Boudiaf.

Le programme de formation "est développé sur plusieurs blocs de compétences de manière à répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs du secteur", tendant au final à préparer les chefs de projets à une certification selon les normes internationales, dans ce domaine d'activité stratégique, a-t-il soutenu. La nouvelle formation programmée suit celle déjà engagée en mars dernier avec l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification (ISGP) pour la préparation d'un Master professionnel en économie numérique, a-t-il rappelé.

Lors du point de presse organisé à cet effet, la question récurrente posée à M. Boudiaf a porté sur le volume de transactions électroniques généré par les nouveaux instruments de paiement électronique lancés récemment, en l'occurrence l'e-paiement et le télépaiement adossé à la télédéclaration fiscale. Sur ce point, il a déclaré que l'évolution était "significative" et qu'à partir de l'année 2022, le volume atteindrait au moins le milliard de transactions.

**APS.**